



**PRÉFET
DE LA MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Metz, le 17/03/2021

COVID-19

Mise en place d'un car itinérant pour la vaccination en zone rurale

Le préfet de la Moselle, en coopération avec l'ARS et en lien avec plusieurs maires et professionnels de santé de Moselle-Sud, a décidé d'expérimenter la mise en place d'un nouveau dispositif permettant de vacciner dans les territoires les plus éloignés des centres de vaccination.

L'expérimentation de ce nouveau dispositif a débuté ce mercredi 17 mars 2021 dans les communes de Romelfing, Fénétrange et Mittersheim. Ce car de vaccination itinérant permet à des personnes vulnérables d'avoir accès à la vaccination dans leurs communes.

Pour rappel, seules les personnes de 75 ans et plus, les personnes vulnérables à très haut risque, les personnes de 50 à 74 ans inclus souffrant d'une ou plusieurs comorbidités, identifiées par les mairies et qui n'ont pas encore pu se faire vacciner, pourront accéder à cette vaccination de proximité.

Ce dispositif permettra pour commencer de vacciner 250 personnes avec le vaccin Moderna sur 3 jours. Le car effectuera un nouveau passage dans ces communes, pour l'injection de la seconde dose de vaccin.

Cette expérimentation sera reconduite dans d'autres communes.

- Nous vous remercions de bien vouloir diffuser ces informations -

Tél : 03 87 34 87 25
Mél : pref-communication@moselle.gouv.fr
9, place de la préfecture – 57 034 Metz

Cabinet du préfet de la Moselle
Service départemental de la
communication interministérielle